

NON VALIDE

DOCUMENT DE TRAVAIL

**VALORISER LA RIVIÈRE COMME ESPACE DE VIE, DE DÉTENTE,
DE TOURISME ET DE PATRIMOINE**

ACTION VALORISATION	<u>Enjeux</u> : Des loisirs liés à l'eau respectueux des milieux aquatiques	
	<u>Objectif</u> : Valoriser la rivière comme espace de vie, de détente, de tourisme et de patrimoine	
	<u>Action</u> : Mise en valeur des richesses naturelles et patrimoniales de la vallée de l'Aveyron	
	<u>Orientation(s) SDAGE</u> : A9 et A10	
	<u>Mesure(s) PDM UHR</u> : GOUV03	
Maître(s) d'ouvrage(s) identifié(s)		Travaux : Collectivités, SMBV2A Animation : SMBV2A
Année(s) de réalisation		2019 à 2023
Actions pré requises		Néant
Actions liées		
Priorité	FAIBLE : action confortant l'atteinte les objectifs de bon état des masses d'eau - Valorisation des richesses patrimoniales du bassin versant Aveyron amont	
Contexte	Le bassin versant Aveyron amont est doté d'une richesse d'habitats et d'espèces patrimoniales liés aux milieux aquatiques qu'il faut préserver. On se réjouit de voir la loutre, les écrevisses à pattes blanches,... Des mesures de protection, de classement ou d'inventaire ont été prises sur le bassin versant avec 22 ZNIEFF et 2 sites NATURA 2000 liés aux milieux aquatiques. La richesse des milieux aquatiques est un atout pour le tourisme. Dans la partie aval du bassin versant, au cœur du pays des Bastides, la rivière Aveyron longe un riche passé médiéval (Villefranche, Najac et Belcastel). Les actions identifiées dans cet objectif devront concourir à valoriser et à préserver ce patrimoine naturel. <u>Ce qui a été fait</u> : le syndicat a mis en œuvre un programme de valorisation des richesses naturelles et patrimoniales de la vallée de l'Aveyron au travers des GR® 62B et le GR® 36 qui traversent le Bassin Versant et longent la vallée de l'Aveyron, sur 95 km de sentiers de grande randonnée, depuis Druelle jusqu'à Najac.	
Description technique	✓ <u>VALORISATION-1 Identification d'un itinéraire</u> <u>Ce qu'il est prévu de réaliser</u> : dans un premier temps, assembler les itinéraires de randonnées existants, vérifier leur praticabilité puis leur inscription au PDIPR. Pour assurer un itinéraire des sources de l'Aveyron jusqu'à la sortie de la rivière du département, de nouveaux itinéraires pourraient être proposés. ✓ <u>VALORISATION-2 Définition, avec les collectivités concernées, des sites remarquables liés aux milieux aquatiques à mettre en valeur</u> <u>Ce qu'il est prévu de réaliser</u> : réalisation de panneaux de communication et création de sentiers thématiques afin de valoriser le patrimoine naturel ou bâti lié aux milieux aquatiques. À travers ce volet, il est prévu plus précisément : la création et l'implantation de 50 panneaux signalétiques et d'appel, et la création et l'implantation de 5 sentiers thématiques. Ce volet, en plus de la mise en œuvre physique et pratique des panneaux et sentiers thématiques, englobe également l'ensemble des prestations intellectuelles relatives au projet (définition des thématiques des panneaux en concertation avec les acteurs, recherches bibliographiques, rencontres avec les acteurs locaux disposant de connaissances historiques et scientifiques, rédaction et mise en forme des textes, schémas et photos, graphisme, etc.)	

Localisation	NON VALIDÉ Carte de localisation des points remarquables du bassin qui pourraient bénéficier d'une mise en valeur DOCUMENT DE TRAVAIL												
Masse d'eau	FRFR199 L'Aveyron de sa source au confluent de la Serre FRFR200 L'Aveyron du confluent de la Serre au confluent de la Briane FRFR201 L'Aveyron du confluent de la Briane au confluent de l'Alzou FRFR202 L'Aveyron du confluent de l'Alzou au confluent du Viaur												
Estimation des coûts et financements (2018-2022)													
Année	Action	Maitre d'ouvrage	Coût estimatif	Plan de financement prévisionnel									
				Union Européenne		Région Occitanie		Conseil Départemental Aveyron				Collectivité	
2019													
2020	VALORISATION -1		5 000 €										
2021	VALORISATION -2		35 000 €										
2022	VALORISATION -2		35 000 €										
2023													

[illegible]

NON VALIDE

DOCUMENT DE TRAVAIL

**CONCILIER LES LOISIRS LIÉS À L'EAU ET LA PRÉSERVATION
DES MILIEUX AQUATIQUES**

ACTION BAIGNADE	<u>Enjeux</u> : Des loisirs liés à l'eau respectueux des milieux aquatiques	
	<u>Objectif</u> : Concilier les loisirs liés à l'eau et la préservation des milieux aquatiques	
	<u>Action</u> : Réaliser des profils de baignades	
	<u>Orientation(s) SDAGE</u> : B30, B31, B34	
	<u>Mesure(s) PDM UHR</u> : GOUV01	
Maître(s) d'ouvrage(s) identifié(s)		Études : SMBV2A, collectivités Animation : SMBV2A
Année(s) de réalisation		2019 à 2023
Actions pré requises		Néant
Actions liées		
Priorité	MOYENNE : Action qui participe à atteindre les objectifs de bon état des masses d'eau fixés - Qualité des eaux de baignade	
Contexte	Le bassin versant de l'Aveyron est un lieu de pratique d'activités de loisirs liés à l'eau privilégié, particulièrement sur les rivières sauvages du territoire, à proximité des sites touristiques (Belcastel, Pont du Cayla) ou des pôles urbains de Rodez et Villefranche de Rouergue. En conséquence, il est important de conforter et sécuriser cette pratique avec la mise en place de profils de baignade et la mise en œuvre des préconisations qui en découlent. 2 points de baignade aménagés existent sur le bassin versant (lac Cisba et de lac de Lenne). Ailleurs, la baignade se pratique sur des lieux non-aménagés, au fil de l'eau, aux risques et périls des usagers.	
Description technique	<u>Ce qui a été fait</u> : le contrôle sanitaire des eaux de baignade est mis en œuvre par les Agences régionales de santé (ARS). Le contrôle sanitaire porte sur l'ensemble des zones accessibles au public où la baignade est habituellement pratiquée par un nombre important de baigneurs et qui n'ont pas fait l'objet d'un arrêté d'interdiction. Les suivis réalisés au droit des points de baignade officiels concluent à des eaux de qualité bonne à excellente. Pour les autres points, des déclassements sont ponctuellement enregistrés. ✓ <u>BAIGNADE, réaliser des profils de baignades</u> <u>Ce qu'il est prévu de réaliser</u> : le profil de baignade est une obligation pour toute eau de baignade, qu'elle soit aménagée ou non. Le profil consiste à : identifier les sources de pollution susceptibles d'avoir un impact sur la qualité des eaux et d'affecter la santé des baigneurs ; définir, dans le cas où un risque de pollution est identifié, les mesures de gestion à mettre en œuvre pour assurer la protection sanitaire de la population, ainsi que des actions visant à supprimer ces sources de pollutions. En effet, de nombreuses sources de pollutions peuvent être à l'origine de risques sanitaires pour les baigneurs. On citera les pollutions d'origine fécale susceptibles de conduire à des pathologies de la sphère ORL, de l'appareil digestif (gastro-entérite) ou des yeux.	

Localisation	NON VALIDE DOCUMENT DE TRAVAIL Carte de localisation des points de baignades officiels ou officiel ou il faut réaliser un profil de baignade												
Masse d'eau	FRFR199 L'Aveyron de sa source au confluent de la Serre FRFR200 L'Aveyron du confluent de la Serre au confluent de la Briane FRFR201 L'Aveyron du confluent de la Briane au confluent de l'Alzou FRFR202 L'Aveyron du confluent de l'Alzou au confluent du Viaur												
Estimation des coûts et financements (2018-2022)													
Année	Action	Maitres d'ouvrages	Coût estimatif	Plan de financement prévisionnel									
				Union Européenne		Région Occitanie		Conseil Départemental Aveyron		AEAG		Collectivité	
					40 %		15 %		15 %		10 %		20 %
2019													
2020	BAIGNADE	EPCI-FP / communes	100 000 €										
2021													
2022													
2023													

TOTAL		☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Commentaires	En fonction des caractéristiques du lieu de baignade et de son bassin versant d'alimentation, le coût d'un profil de baignade peut varier du simple au double. On estime qu'il peut varier entre 5 000 et 10 000€ pour des profils simples et jusqu'à plus de 20 000 € pour des profils complexes. À première vue, 6 sites pourraient être identifiés sur le bassin versant Aveyron amont.												
Indicateur de suivi	Nombre de profils de baignades réalisées												
Partenaires	Europe, Région, FDAPPMA, Département, Collectivités, Comité Départemental du Tourisme, ARS												
Suite à donner pour finaliser la fiche action	- PETR, CDT 12, ARS, Région : quels partenariats techniques et financiers ? - EPCI et communes : combien de sites identifiés ?												

ACTION LOISIRS	<u>Enjeux</u> : Des loisirs liés à l'eau respectueux des milieux aquatiques	
	<u>Objectif</u> : Concilier les loisirs liés à l'eau et la préservation des milieux aquatiques	
	<u>Action</u> : Associer les structures de sports d'eaux vives aux programmes de valorisation et de restauration des milieux aquatiques	
	<u>Orientation(s) SDAGE</u> : B32	
	<u>Mesure(s) PDM UHR</u> : GOUV01	
Maître(s) d'ouvrage(s) identifié(s)		Animation : LPO (animateur Natura 2000), SMBV2A
Année(s) de réalisation		2019 à 2023
Actions pré requises		Néant
Actions liées		Natura 2000 vallée de l'Aveyron (la partie aval du territoire)
	FAIBLE : action confortant l'atteinte des objectifs de bon état des masses d'eau - Valorisation des richesses patrimoniales du bassin versant Aveyron amont	
Contexte	L'activité canoë « loisirs » se pratique sur l'Aveyron depuis Villefranche de Rouergue jusqu'à Laguéprie, durant la saison estivale. La pratique « club », qui accueille des sportifs avertis, se déroule en condition de moyennes à hautes eaux sur l'ensemble du bassin versant (l'Aveyron à Rodez, l'Alzou en crue ...). Des investissements importants ont été réalisés ces dernières années en termes de sécurisation et d'équipement de parcours de navigation : aménagement de passes à canoës sur les seuils, réalisation de bassins de slalom, mise en œuvre d'une signalétique, et édition de topoguides.	
Description technique	La pratique du canoë est souvent arrêtée en période d'étiage. Sur la basse vallée de l'Aveyron, on note la présence de micro-barrages temporaires officiels. Ainsi un débit minimal est conservé pour la pratique du canoë. Le débit des cours d'eau et la continuité écologique peuvent s'en trouver altérés et les étiages accentués à l'aval. Il serait intéressant de réfléchir à des aménagements, sur certains seuils, conciliant pratique du canoë et débit d'étiage. Pour les autres loisirs aquatiques la pression liée n'est qu'approximativement mesurable actuellement. La sur-fréquentation peut perturber les espèces faunistiques liées aux milieux aquatiques et dégrader les milieux naturels par la concentration de sources de nuisances (sonores, piétinements, déchets, etc.). ✓ <u>LOISIRS-1, associer les sports d'eaux vives aux programmes de restauration des milieux aquatiques, dont continuité</u> <u>Ce qu'il est prévu de réaliser</u> : le canoë kayak est une activité économique majeure de la basse vallée Aveyron amont. L'enjeu est d'associer leurs représentants en amont des opérations d'envergure de restauration des milieux aquatiques, afin d'intégrer, dans le respect du cadre réglementaire, leurs contraintes de gestion et de favoriser, si possible, les aménagements permettant de préserver la pratique du canoë kayak (diversification des écoulements, création de cheminements sécurisés, adaptation de la signalétique, aires d'embarquement, ...) ✓ <u>LOISIRS-2, sensibiliser les professionnels du tourisme aux bonnes pratiques</u> <u>Ce qu'il est prévu de réaliser</u> : l'activité des professionnels, axée sur des pratiques ludiques liées à l'eau dépend fortement de la qualité et de la richesse des milieux aquatiques. Divers outils pourront être développés afin de sensibiliser tant les professionnels que la population touristique à la préservation des milieux aquatiques : charte de bonnes pratiques, journée de nettoyage des berges, posters et dépliants en libre-service dans les offices de tourisme, ...	

Localisation	NON VALIDE DOCUMENT DE TRAVAIL Carte de localisation des points de baignades officiels ou officiel ou il faut réaliser un profil de baignade												
Masse d'eau	FRFR199 L'Aveyron de sa source au confluent de la Serre FRFR200 L'Aveyron du confluent de la Serre au confluent de la Briane FRFR201 L'Aveyron du confluent de la Briane au confluent de l'Alzou FRFR202 L'Aveyron du confluent de l'Alzou au confluent du Viaur												
Estimation des coûts et financements (2018-2022)													
Année	Action	Maitres d'ouvrages	Coût estimatif	Plan de financement prévisionnel									
				Union Européenne		Région Occitanie		Conseil Départemental Aveyron		AEAG		...	
					... %		... %		... %		... %		...
2018	LOISIRS-1	SMBV2A	Animation										
	LOISIRS-2	LPO (animateur NATURA 2000)	... €										
2019	LOISIRS-1	SMBV2A	Animation										
	LOISIRS-2	LPO (animateur NATURA 2000)	... €										
2020	LOISIRS-1	SMBV2A	Animation										
	LOISIRS-2	LPO (animateur NATURA 2000)	... €										
2021	LOISIRS-1	SMBV2A	Animation										
	LOISIRS-2	LPO (animateur NATURA 2000)	... €										
2022	LOISIRS-1	SMBV2A	Animation										
	LOISIRS-2	LPO (animateur NATURA 2000)	... €										

ACTION PECHE	<u>Enjeux</u> : Des loisirs liés à l'eau respectueux des milieux aquatiques	
	<u>Objectif</u> : Concilier les loisirs liés à l'eau et la préservation des milieux aquatiques	
	<u>Action</u> : Valoriser le potentiel halieutique du bassin versant	
	<u>Orientation(s) SDAGE</u> : D23	
	<u>Mesure(s) PDM UHR</u> : MIA07	
Maître(s) d'ouvrage(s) identifié(s)		Maitre d'ouvrage : Collectivités Animation : FDAPPMA
Année(s) de réalisation		2019 à 2023
Actions pré requises		Néant
Actions liées		Action D3 du contrat territorial, PPG
Priorité	FAIBLE : action confortant l'atteinte des objectifs de bon état des masses d'eau - Valorisation des richesses patrimoniales du bassin versant Aveyron amont	
Contexte	La FDPPPMA12 a réalisé une étude départementale afin de mieux connaître les potentialités en terme de développement du loisir pêche, en préalable à la mise en œuvre d'aménagements adaptés (en concordance avec le SDDL12). Ce travail a permis d'identifier 25 sites potentiellement valorisables. L'enjeu est donc de valoriser ces sites, tant d'un point de vue environnemental qu'halieutique.	
Description technique	✓ <u>PECHE-1, réalisation d'aménagements environnementaux et halieutiques</u> Ce qu'il est prévu de réaliser : création de postes de pêche accessibles (avec sur certains sites un accès aux personnes à mobilité réduite), aménagements et gestion du milieu permettant d'assurer le cycle naturel des espèces (habitats piscicoles immergés, zones végétalisées et zones de frayère, îlots végétalisés, diversification des écoulements), mise en œuvre de panneaux d'accueil, de signalétique et de sensibilisation. Les parcours proposés sont : - des parcours « passion », <i>description sommaire</i>, sur : - o l'Aveyron entre Tantayrou et Mézérac, à la chaussée de Bourran, en amont de Villefranche de Rouergue, entre Villefranche de Rouergue et Najac, - o plan d'eau : La Cisba, lac de Bannac, Lagarrigue (entre Roussennac et Rignac), - o sur la Serène de Sanvensa lieu –dit Le Moulinet - des parcours « découverte » et « famille », <i>description sommaire</i>, sur : - o l'Aveyron à la chaussée de Gages Layoule, du moulin de la Gascarie au moulin de Bourran, d'Ayssens au pont de Comencau, Belcastel, Prévinquières, dans la traversée de Villefranche de Rouergue, Najac - o plan d'eau : d'Istournet, lac de Lenne, Rignac, Roudillou, Saubayre, Solville, Morlhon - o sur la Serre à Coussergues, Serène de Sanvensa lieu –dit Le Moulinet ✓ <u>PECHE-2, communication autour du potentiel halieutique et des aménagements ouverts au public</u> Ce qu'il est prévu de réaliser : la gestion de la base de donnée « parcours pêche » sera réalisée par la FDAPPMA. En plus de la localisation précise du site de pêche, les données collectées permettront de renseigner le public cible, les équipements sur place, la population de poisson présente et la réglementation en place sur le site. Cette donnée sera transmise annuellement au SMBV2A pour une mise à jour de la carte interactive du site internet aveyronamont.fr	

Localisation	NON VALIDÉ Carte de localisation des sites pêches DOCUMENT DE TRAVAIL												
Masse d'eau													
Estimation des coûts et financements (2018-2022)													
Année	Action	Maitre d'ouvrage	Coût estimatif	Plan de financement prévisionnel									
				Union Européenne		Région Occitanie		Conseil Départemental Aveyron		FDPPMA ou HAV ou AAPPMA		Collectivité	
					40 %		15 %		15 %		10 %		20 %
2018													
2019	Saubayre		39 110 €	x	15 644 €	x	5866,5 €	x	5866,5 €	x	3911 €	x	7822€
	Solville		30 410 €	x	12 164 €	x	4561,5 €	x	4561,5 €	x	3041 €	x	6082€
	Serène de Sanvensa		22 310 €	x	8924€	x	3346,5€	x	3346,5€	x	2231€	x	4462€
2020	...												
	...												
	...												
2021	...												
	...												
	...												
2022	...												
	...												
	...												

[illegible]

NON VALIDE

DOCUMENT DE TRAVAIL

**IMPLIQUER LA POPULATION DANS LA PRÉSERVATION DES
MILIEUX AQUATIQUES**

ACTION SENSIBILI	<u>Enjeux</u> : Une approche concertée sur les questions de l'eau	
	<u>Objectif</u> : Impliquer la population dans la préservation des milieux aquatiques	
	Action : Sensibilisation scolaires	
	<u>Orientation(s) SDAGE</u> : A1, A2	
	<u>Mesure(s) PDM UHR</u> : GOUV02	
Maître(s) d'ouvrage(s) identifié(s)		Animation : SMBV2A Maîtres d'ouvrage : SMBV2A, CPIE, LPO, FDAPPMA, AEAG, ADASEA D'OC, service ENS département, AHP12, ...
Année(s) de réalisation		2019 à 2023
Actions pré requises		Néant
Actions liées		PPGs, CT Serène
Priorité	MOYENNE: participe à atteindre les objectifs de bon état des masses d'eau fixés - Conforter une vision de bassin versant	
Contexte	La sensibilisation dès le plus jeune âge est une véritable plus-value pour les futurs (ou potentiels) habitants du territoire. Ce type d'action est fortement apprécié par les écoles et peut facilement s'intégrer aux programmes scolaires. Cette action s'adresse avec des formats différents à trois niveaux de scolarité : les primaires avec la découverte d'un milieu aquatique (cours d'eau, étang ou zone humide) à proximité immédiate de leur établissement, les collégiens avec une approche multithématique de la gestion intégrée de l'eau, les lycées professionnels avec des cas pratiques et expérimentations intégrés à leurs formations sur la gestion de l'environnement et de l'eau.	
Description technique	✓ <u>SENSIBILI-1, Mon école mon cours d'eau</u> <u>Ce qui existe déjà</u> : le SMBV2A propose des animations gratuites pour l'école sur 1/2 journée, sur la thématique de la découverte des milieux aquatiques. L'objectif est de sensibiliser les élèves à la fragilité de l'écosystème aquatique de façon ludique, en s'appuyant sur un exemple local (ateliers en bord de rivière). Chaque année il est fait appel à un prestataire sur la base d'une mise en concurrence annuelle (CPIE, École de pêche, LPO...). <u>Ce qu'il est prévu de réaliser</u> : au vu du retour d'expérience et de la volonté locale (demandes des écoles et des collectivités) il s'agira de continuer l'opération Mon École Mon Cours D'eau. Tous les ans 40 classes du bassin versant Aveyron Amont pourront bénéficier de l'opération. ✓ <u>SENSIBILI-2, Les pieds dans l'eau au collège</u>, comprendre les enjeux et actions de la gestion des milieux aquatiques <u>Ce qui existe déjà</u> : le département de l'Aveyron propose aux 6^{ème} et 5^{ème} des animations de 2 heures sur les Espaces Naturel Sensibles du territoire : « Collegi'ENS ». Depuis plusieurs années, le SMBV2A participe aux animations sur le site de Maymac à Rignac. Cette intervention du syndicat permet d'aborder sur site l'enjeu de la gestion intégrée à l'échelle du bassin versant et de présenter des actions concrètes de préservation et restauration des milieux aquatiques. <u>Ce qu'il est prévu de réaliser</u> : poursuivre et renforcer le partenariat avec le Département dans le cadre de « Collégi'ENS », sur les sites en lien avec les milieux aquatiques du bassin versant. Promouvoir et coordonner l'organisation sur le bassin versant des cycles de conférences de l'Agence de l'Eau Adour Garonne, dans le cadre d'un parcours coordonné « Clés en mains » pour les classes participant déjà à « Collégi'ENS », permettant d'allier une vision globale de la gestion intégrée aux visites de terrain concrètes.	

NON VALIDE

DOCUMENT DE TRAVAIL

✓ **SENSIBILI-3, Expérimentation avec les lycées professionnels**

Ce qui existe déjà : participation auprès des lycées professionnels agricoles du bassin versant, selon les opportunités, à des projets pédagogiques sur la préservation des milieux aquatiques et à la gestion durable de la ressource en eau.

Ce qu'il est prévu de réaliser : des modules pédagogiques seront mis en place afin de tester les pratiques innovantes contribuant au bon fonctionnement des milieux aquatiques tout en maintenant une activité économique productive. Il s'agira, par exemple, d'enseignements et d'expérimentations agricoles sur l'agro-pastoralisme en prairies humides (rendement et valeur fourragère, suivi sanitaire des troupeaux, ...), sur l'implantation de haies double rang (choix des essences et de la localisation d'implantation,), ... Au besoin ces journées associeront des experts dans le domaine : conseillers des chambres consulaires, de la cellule d'assistance technique zones humides, de l'association arbres haies et paysages, ...

Localisation	
Masse d'eau	Bassin versant

Estimation des coûts et financements (2018-2022)											
Année	Action	Maitres d'ouvrages	Coût estimatif	Plan de financement prévisionnel							
				Agence de l'Eau		Conseil Départemental				SMBV2A	
					100 à 50 %		100 à 25 %		... %		40 à 20 %
2018	SENSIBILI-1	SMBV2A	14 000 €	x	7 000 €	x	3 500 €			x	3 500 €
	SENSIBILI-3	CA12 - CATZH - AHP ...						x			
	SENSIBILI-3	SMBV2A	ANIM-1 ; 2 ; 4 (7 jours)	x						x	
2019	SENSIBILI-1	SMBV2A	14 000 €	x	7 000 €	x	3 500 €			x	3 500 €
	SENSIBILI-3	CA12 - CATZH - AHP ...						x			
	SENSIBILI-3	SMBV2A	ANIM-1 ; 2 ; 4 (7 jours)	x						x	
2020	SENSIBILI-1	SMBV2A	14 000	x	7 000 €	x	3 500 €			x	3 500 €
	SENSIBILI-2	AEAG – CD12		x		x					

	SENSIBILI-2	SMBV2A	ANIM-4 (7 jours)	x		x			x	
	SENSIBILI-3	CA12 - CATZH - AHP ...						x		
	SENSIBILI-3	SMBV2A	ANIM-1 ; 2 ; 4	x					x	
2021	SENSIBILI-1	SMBV2A	14 000	x	7 000 €	x	3 500 €		x	3 500 €
	SENSIBILI-2	AEAG – CD12		x		x				
	SENSIBILI-2	SMBV2A	ANIM-4 (7 jours)	x		x			x	
	SENSIBILI-3	CA12 - CATZH - AHP ...						x		
	SENSIBILI-3	SMBV2A	ANIM-1 ; 2 ; 4	x					x	
2022	SENSIBILI-1	SMBV2A	14 000	x	7 000 €	x	3 500 €		x	3 500 €
	SENSIBILI-2	AEAG – CD12		x		x				
	SENSIBILI-2	SMBV2A	ANIM-4 (7 jours)	x		x			x	
	SENSIBILI-3	CA12 - CATZH - AHP ...						x		
	SENSIBILI-3	SMBV2A	ANIM-1 ; 2 ; 4	x					x	
TOTAL									x	17 500 €
Commentaires		SENSIBILI-1 : 7 000€/an pour animations par un prestataire externe, + frais de maîtrise d'œuvre en fonctionnement (7 jours par an), les éventuels déplacements étant pris en charge directement par les établissements scolaires si nécessaire (cas où absence de site propice dans un rayon de 2km) SENSIBILI-2 : Coût de fonctionnement compris dans le poste de technicien rivière (opération coordonnée directement par le SMBV2A et participation à l'opération existante sous MO du Département), à hauteur de x journées par an, comprenant l'animation dans le cadre de Collégi'ENS et la promotion-coordination des cycles de conférence. SENSIBILI-3 : Cette opération est portée par les partenaires dans le cadre de leurs opérations de sensibilisation et est comprise, en fonction de leur nature, dans les postes d'animateurs ou de technicien rivière (ANIM-1 ; 2 ; 4) pour le SMBV2A.								
Indicateur de suivi		Nombre de journées réalisées, Nombre d'élèves sensibilisés								
Partenaires		SMBV2A, CPIE, LPO, FDAPPMA, AEAG, ADASEA D'OC, service ENS département ...								
Suite à donner pour finaliser la fiche action		- Animation lycée professionnel : - o Discuter du partenariat avec chambres consulaires, CATZH, AHP, ... - o CCI et CMA : proposer des thématiques à inscrire ?								

ACTION SENSIBILI	<u>Enjeux</u> : Une approche concertée sur les questions de l'eau	
	<u>Objectif</u> : Impliquer la population dans la préservation des milieux aquatiques	
	<u>Action</u> : Promouvoir les pratiques innovantes (agricoles, industrielles, sylvicoles, urbaines...) conciliant usage et préservation des milieux aquatiques	
	<u>Orientation(s) SDAGE</u> : A9 – A10 – B10 – B11 - B13	
	<u>Mesure(s) PDM UHR</u> : GOU02 - AGR04	
Maître(s) d'ouvrage(s) identifié(s)		SMBV2A et Chambres Consulaires
Année(s) de réalisation		2019 à 2023
Actions pré requises		Néant
Actions liées		CT Serène
Priorité	MOYENNE: participe à atteindre les objectifs de bon état des masses d'eau fixés - Conforter une vision de bassin versant	
Contexte	Les programmes territorialisés, identifiées précédemment, ont pour objectif l'amélioration de l'état des milieux aquatiques à travers des expérimentations locales. Partager à l'échelle du bassin versant les actions approuvées localement est un levier fort pour permettre à d'autres acteurs de s'engager.	
Description technique	L'objectif est de favoriser les échanges entre des acteurs qui rencontrent des problématiques et ceux qui ont mis en place des solutions alternatives conciliant leur usage et la préservation des milieux aquatiques ✓ SENSIBILI-4, organisation d'événements techniques : <u>Ce qui a été fait</u> : sur le territoire des Serènes, organisation et mise en œuvre d'une journée technique annuelle à destination des professionnels agricoles (agriculteurs, techniciens agricoles, etc...), avec évocation d'un sujet différent chaque année. <u>Ce qu'il est prévu de réaliser</u> : continuer les journées à destination des agriculteurs et organiser, sur le même principe des événements annuels à destination des autres secteurs d'activités. La communication sur ces journées s'effectuera : par voie directe auprès des professionnels des territoires pilotes, par voie dématérialisée, presse et réseaux sociaux pour les acteurs du bassin versant. ✓ SENSIBILI-5, « boîte à outils pour partager » : <u>Ce qui a été fait</u> : réalisation et diffusion de « fiches techniques » et de « guide technique », en ciblant prioritairement les exploitants agricoles ou les propriétaires riverains des cours d'eau. <u>Ce qu'il est prévu de réaliser</u> : l'idée est de "mettre en commun" des conseils pratiques (guide, fiche technique, ...) de manière virtuelle (il n'y a pas de face à face et on se sert prioritairement des outils numériques). "Mettre en commun", cela implique que ce n'est pas une seule personne qui anime et participe, mais bien qu'il y ait un échange entre tous. L'outil à privilégier pour des échanges interactifs tout au long de l'année serait un blog permettant à tous d'insérer des contenus de diverses natures et niveaux de technicité, par différents intervenants (partenaires techniques, élus, acteurs ...). Il est précisé que du temps d'animateur est à prévoir, afin d'assurer une modération des contenus. Une extraction annuelle, sous la forme d'une lettre, sera réalisée afin de faire un point plus précis sur les actions phares et continuer à dynamiser le réseau.	

Localisation		NON VALIDE DOCUMENT DE TRAVAIL									
Masse d'eau		Bassin versant									
Estimation des coûts et financements (2018-2022)											
Année	Action	Maitres d'ouvrages	Coût estimatif	Plan de financement prévisionnel							
				Agence de l'Eau		Chambre Consulaire				SMBV2A	
					50 %		25 %		...		25 %
2018	SENSIBILI-4		2 350€	x	1 175 €	x	587,5 €			x	587,5 €
	SENSIBILI-5		5 000 €	x	2 500 €	x	1 250 €			x	1 250 €
2019	SENSIBILI-4		2 350€	x	1 175 €	x	587,5 €			x	587,5 €
	SENSIBILI-5		5 000 €	x	2 500 €	x	1 250 €			x	1 250 €
2020	SENSIBILI-4		2 350€	x	1 175 €	x	587,5 €			x	587,5 €
	SENSIBILI-5		5 000 €	x	2 500 €	x	1 250 €			x	1 250 €
2021	SENSIBILI-4		2 350€	x	1 175 €	x	587,5 €			x	587,5 €
	SENSIBILI-5		5 000 €	x	2 500 €	x	1 250 €			x	1 250 €
2022	SENSIBILI-4		2 350€	x	1 175 €	x	587,5 €			x	587,5 €
	SENSIBILI-5		5 000 €	x	2 500 €	x	1 250 €			x	1 250 €
TOTAL			36 750 €	x	18 375 €	x	9 187,5 €			x	9 187,5 €
Commentaires		SENSIBILI-4 : Pour l'organisation d'un événement il faut prévoir : la rémunération de 2 intervenants pendant 2 journée (avec 1 journée de préparation et 1 journée d'intervention) = 2 intervenants X 2 j X 450 €/j = 1800 € et des frais divers = 550 €. Soit au total 2 350 € par événements.									

	SENSIBILI-5 : pour la boîte à outils à partager, l'estimation financière correspond uniquement au coût d'édition et de diffusion de fiches techniques (1 lettre à 200 exemplaires représentant un investissement de 500 €) et de guides techniques (1 guide à 500 exemplaires représentant un investissement de 4 500 €). Le coût lié à la rédaction des fiches et à l'animation du blog est réalisé directement par le personnel du SMBV2A (ANIM).
Indicateur de suivi	nombre d'événements, nombre d'articles techniques
Partenaires	AEAG, CMA, CCI, CA, FD CUMA, CATZH, AHP, ...
Suite à donner pour finaliser la fiche action	- Discuter du partenariat avec chambres consulaires

ACTION SENSIBILI	<u>Enjeux</u> : Une approche concertée sur les questions de l'eau	
	<u>Objectif</u> : Impliquer la population dans la préservation des milieux aquatiques	
	<u>Action</u> : Sensibiliser le grand public et l'inciter à l'action	
	<u>Orientation(s) SDAGE</u> : A9 – A10 – B10 – B11 - B13	
	<u>Mesure(s) PDM UHR</u> : GOU02 - AGR04	
Maître(s) d'ouvrage(s) identifié(s)		SMBV2A
Année(s) de réalisation		2019 à 2023
Actions pré requises		Néant
Actions liées		CT Serène, PPG
Priorité	MOYENNE: action qui renforce la gestion intégrée et conforte l'atteinte des objectifs de bon état des masses d'eau - conforter une vision de bassin versant	
Contexte	Le volet sensibilisation est un axe essentiel dans la gestion intégrée des cours d'eau et bassins versants associés. L'implication de la population du bassin versant Aveyron amont est indispensable pour atteindre durablement les objectifs fixés par le contrat de rivière. Les objectifs de cette communication-sensibilisation sont : informer le public sur l'état des milieux aquatiques et de la ressource en eau et les pressions qui s'y exercent, présenter les actions entreprises, impliquer la population dans la reconquête du bon état, ... La communication se déclinera en deux volets : - Utilisation des outils numériques, dont le site internet du SMBV2A pour informer les habitants sur les actions entreprises - Création d'outils de communication diversifiés : jeu de cartes sur les milieux aquatiques, posters, journées ludiques, panneaux « noms des cours d'eau »,....	
Description technique	✓ <u>SENSIBILI-6, Actualiser le site internet du SMBV2A</u> <u>Ce qui a déjà été réalisé</u> : création d'un site internet aveyronamont.fr et mise à jour mensuelle <u>Ce qu'il est prévu de réaliser</u> : décrire et illustrer les actions entreprises sur le bassin versant, mettre en téléchargement les divers outils créés, actualiser le site internet ✓ <u>SENSIBILI-7, Création d'outils de communication diversifiés</u> <u>Ce qui a déjà été réalisé</u> : édition annuelle d'un bulletin d'informations, diffusion d'une bande dessinée, réalisation du guide du riverain et autres fiches techniques ou plaquettes, parutions régulières dans la presse locale et spécialisée, participation à des émissions de télévision ou de radio, participation à des soirées de conférences. <u>Ce qu'il est prévu de réaliser</u> : plus les formats de communication sont variés, plus le public touché est important. On peut citer par exemple des formats écrits à diffuser (type lettres d'informations, plaquettes, posters, ...), des formats écrits <i>in situ</i> (panneaux nom de cours d'eau,), des formats ludiques (jeux, BDs,), des animations directes (organisation d'une fête de la rivière, ...)	

NON VALIDE DOCUMENT DE TRAVAIL		Localisation									
Masse d'eau		Bassin versant									
Estimation des coûts et financements (2018-2022)											
Année	Action	Maitres d'ouvrages	Coût estimatif	Plan de financement prévisionnel							
				Agence de l'Eau				Europe (LEADER)		SMBV2A	
					50 %		... %		... %		50 à 25 %
2018	SENSIBILI-6	SMBV2A	50 €	x	25 €					x	25 €
	SENSIBILI-7	SMBV2A	5 000 €	x	2 500 €	x		x		x	1 000 €
2019	SENSIBILI-6	SMBV2A	50 €	x	25 €					x	25 €
	SENSIBILI-7	SMBV2A	5 000 €	x	2 500 €	x		x		x	1 000 €
2020	SENSIBILI-6	SMBV2A	50 €	x	25 €					x	25 €
	SENSIBILI-7	SMBV2A	5 000 €	x	2 500 €	x		x		x	1 000 €
2021	SENSIBILI-6	SMBV2A	50 €	x	25 €					x	25 €
	SENSIBILI-7	SMBV2A	5 000 €	x	2 500 €	x		x		x	1 000 €
2022	SENSIBILI-6	SMBV2A	50 €	x	25 €					x	25 €
	SENSIBILI-7	SMBV2A	5 000 €	x	2 500 €	x		x		x	1 000 €
TOTAL			25 250 €	x	12 265 €	x		x		x	5 100 €
Commentaires		SENSIBILI-6 : l'hébergement annuel du site internet représente un coût de 50 €. Le coût lié à l'actualisation du site internet est réalisé directement par le personnel du SMBV2A (ANIM). SENSIBILI-7 : l'élaboration des supports sera réalisée par le personnel du SMBV2A une enveloppe de 5 000 € annuelle permettra de financer les éventuelles prestations graphiques, les appuis techniques pour la rédaction des contenus, couvrir les frais de reprographie et de diffusion, ...									

Indicateur de suivi	Actualisation effective du site internet, nombre de panneaux implantés, nombre de supports créés, nombre de personnes directement sensibilisées
Partenaires	PETR, AEAG, CD12, Région Occitanie, EPCI-FP, ...
Suite à donner pour finaliser la fiche action	- Financement complémentaire de ? l'europe ? la région ? le département ? ... ?